

TFP A3P : Agent de Protection Physique des Personnes

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Toutes les personnes qui désirent exercer une profession liée à la protection physique des personnes.

Prérequis



Numéro d'autorisation préalable ou carte professionnelle délivré par le CNAPS Test prérequis niveau B1 du cadre européen.

Objectif



Cette formation de haute qualité permettra à l'élève d'être initié et entraîné par les plus pointus en matière de protection physique des personnes et des biens.

Matériel Utilisé



- PC Sécurité
- Moyens de communication
- Dojo
- Voiture à disposition

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Effectif Maximum



12 personnes maximum par session.

Durée



327 heures hors examen
7 heures d'examen
Total : 334 heures

Résponsable Pédagogique



Lila DROSCHÉL

Validation



CQP A3P délivré par la CPNEFP.

Module 1 - Module Secourisme (SST)

14h

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Module 2 - Module Juridique

21h

- Environnement juridique de la sécurité privée.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

Module 3 - Module Gestion Des Conflits

14h

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle.
- Être capable de gérer son stress.

Module 4 - Module Stratégique

8h

- Connaissances de l'outil informatique.
- Transmission des consignes et informations.

Module 5 - Module Risque Terroristes

13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associé au terrorisme.
- Connaître les différents matériels des terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.

- Protéger les autres.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notion de secourisme.

Module 6 - Module Professionnel Approfondi

158h

- Anglais technique.
- Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes.
- Application du Code de procédure pénale.
- Connaître les fondamentaux.
- Mise en oeuvre de la mission A3P.
- Maîtriser les notions d'observation/détection.
- Maîtriser les dispositifs à pied.
- Réaliser une mise en sureté d'un espace intérieur ou extérieur Maîtriser les dispositifs embarqués.
- S'initier à la conduite de sécurité.
- S'initier à la conduite dans un cortège.
- Connaître l'utilisation de la moto en protection physique des personnes.
- Maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Appliquer les techniques d'information et de communication.

Module 7 - Module Techniques Professionnelles

45h

- Pratique sportive de défense.
- Gestes techniques professionnels d'intervention.
- Surveillance et détection.
- Protection de l'information.

Module 8- Module Gestion Des Risques

40h

- Connaissance des vecteurs d'incendie.
- Gestion des risques dans les transports.
- Connaître les mécanismes du stress et ses répercussions.
- Maîtriser des possibilités de réponse par des techniques de défense lors d'une agression par un tiers.
- Maîtriser les stratégies d'intervention compatibles avec les possibilités définies par le cadre légal applicable à la profession.
- Compétences en évènementiel.

- Connaître les risques liés à la malveillance.

Module 9 - Secourisme Tactique d'Urgence

14h

- Présentation de secourisme tactique d'urgence aux victimes :
 - Comprendre la notion de «primo-intervenant».
 - Découverte du kit individuel de premiers secours tactiques.
 - Comprendre l'utilité de la méthode.
- Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré requis du secourisme tactique d'urgence.
- Gestion de crise et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo intervenant.
- Spécificités des blessures en secourisme tactiques d'urgence.
- Savoir identifier les hémorragies et savoir mettre en place les actions pour les arrêtés.
- Savoir identifier une détresse respiratoire et savoir mettre en oeuvre les gestes de secours appropriés.
- Savoir identifier l'extraction à effectuer et la mettre en oeuvre.
- Réduction de fractures/ immobilisation de fortunes/ attelles/ bandage/ enveloppement.
- Traitement des brûlures.
- Le secours routier.
- Défibrillation.
- Apprentissage des actions pratiques des 3 phrases et des 3 protocoles.
- Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées.

Examen

7h

- QCU sur les UV 2,3,4,6,8
- Mise en situation sur les UV 6 et 7
- Le candidat doit obtenir la note de 12/20 au QCU et sera déclarer APTE ou Inapte en fonction des résultats sur la grille d'évaluation.